

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1666

23 juillet 2011

SOMMAIRE

AF International SA79968	Oranje Sàrl
Air Tools S.A	Paddock Motorsport s.àr.l 79935
Aurinter S.A	Palladium Securities 1 S.A 79935
Clear Competitive Intelligence Technolo-	Penning Express
gies S.à r.l	PIO S.A
IMTP S.A79937	Poivre Real Estate 1 S.à r.l
International Financial Data Services (Lu-	Poivre Real Estate 2 S.à r.l
xembourg) S.A.	Poivre Real Estate GP S.à r.l
Jacob & Weis S.à r.l	Prevalux Conseil s. à r.l
Jorwine Finances S.A	QS Italy SICAR S.A
JPF Financing Lux Sàrl79922	Rambois Investissements S.A 79938
Kirchberg Investment Management S.à r.l.	SADE S.A
79922	Safra I.P. Holding Co
Lady Luxe	Sapco Management S.A
Lannage S.A	S.C.I. Pierond
LimoLux S.à r.l	Semiramis Investments S.A
Lollipops S.à r.l	Service rund ums Haus79957
Los Ceibos S.A	Sigma Fin International S.à.r.l 79957
L.T.T. Holding S.A	Silar Lux Finance Branch
Lux PDI S.à r.l	Sinos S.A
Mac Pinto S.à r.l	SOFIREC S. A
Malabar Fund	Stock Spirits Group Luxembourg Holdings
Malabar Fund	S.à r.l
Malabar Management S.A 79932	Stock Spirits Group Luxembourg Holdings
Massy Chateau Holding (Luxembourg) S. à	S.à r.l
r.l	Sungear Sicav
Massy Château Holding S.à r.l 79932	Superfund Sicav
Monarchy Enterprises S.à r.l	Swiss World Invest
Natan Holding S.à r.l	Taan, s.à r.l
Novacap Luxembourg Individuals Compa-	Technology in Central and Eastern Europe
ny 79938	S.C.A. SICAR
Novacap Luxembourg Individuals Company S.C.A	Transtrend Equity Strategies 79967
O Chateau VII S.à r.l	



JPF Financing Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 124.590.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 26 mai 2011, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- JPF Financing Lux S.à.r.l., dont le siège social à L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté, a été dénoncé en date du 23 septembre 2010,

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, premier juge, et liquidateur Maître Nicolas Bernardy, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 16 juin 2011 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme Me Nicolas Bernardy Le liquidateur

Référence de publication: 2011076622/19.

(110084354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Kirchberg Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 8, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 139.599.

Extrait des décisions prises par les associées en date du 10 février 2011

- 1. M. Floris DIRXZWAGER, administrateur de sociétés, né à Utrecht (Pays-Bas), le 27 mars 1971, demeurant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 8, avenue de la Porte Neuve, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.
 - 2. Le nombre de gérants a été augmenté de 5 (cinq) à 6 (six).

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme Kirchberg Investment Management S.à r.l. Floris Dirkzwager / Xavier Soulard

Managing Director / -

Référence de publication: 2011076624/17.

(110084281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Natan Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 160.644.

STATUTES

In the year two thousand eleven, on the thirteenth day of April.

Before the undersigned Maître Henri HELLINCKX, notary, residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Philip HIRSCHLER, Lawyer, born on 1 st of November 1955 in New York, residing 111 Oakwood Court, UK-W14 8JZ London,

here represented by Mrs Solange WOLTER-SCHIERES, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 22 nd of March 2011

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:



I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name NATAN HOLDING S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3 Object.

- 3.1 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.
- 3.2 The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.
- 3.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.
- 3.4 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.
 - 3.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.
- 3.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. Duration.

- 4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,-) represented by one hundred (100) shares in registered form with a par value of one hundred twenty five Euro (EUR 125,-) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.



- 6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - 6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

- 7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).
- 7.2 The members of the board might be split in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».
 - 7.3 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

- 8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

- 9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.
- 9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his
- 9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and, to the extent Category A Managers and Category B Managers were appointed, at least one Category A Manager and one Category B Manager must be present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast and, if the board of managers is composed of Category A Managers and Category B Managers such resolutions must be approved by at least one Category A Manager and one Category B Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation.

- 10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and by the joint signature of two managers in the case of a plurality of managers.
- 10.2 If the general meeting of partners decides to create two categories of managers (category A and category B), the Company will only be bound by the joint signature of any A Manager together with any B Manager.
- 10.3 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.



Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and Voting rights.

- 12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.
- 12.2 Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

- 13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.
- 13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

- 14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.
- 14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
 - 14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

- 15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.
- 15.2 Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholders.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

- 16.1 In the event of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.
- 16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art. 17. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2011.



Subscription - Payment

Thereupon, Mr Philip HIRSCHLER pre-named and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all 100 shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12.500,-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

- 1. The following person is appointed as sole manager of the Company for an indefinite period:
- Mr Philip HIRSCHLER, pre-named
- 2. The registered office of the Company is set at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le treize avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Philip HIRSCHLER, Avocat, né le 01 novembre 1955 à New York, demeurant 111 Oakwood Court, UK-W14 8JZ Londres,

ici représenté par Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 mars 2011

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination NATAN HOLDING S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.



- 3.2 La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.
- 3.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.
- 3.4 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.
 - 3.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.
- 3.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 4. Durée.

- 4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent vingt cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
 - 6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

- 7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.
- 7.2 Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».
 - 7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.



Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.
- 8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

- 9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.
- 9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.
- 9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation.

- 10.1 La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.
- 10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.
- 10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.
- Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

- 12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.



- 13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.
- 13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

- 14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.
 - 14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 15.2 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

- 16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.
- 16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17 Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2011.

Souscription - Libération

Monsieur Philip HIRSCHLER, représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entièreté du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cent (100) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.200,-.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1. La personne suivante est nommée gérant unique de la Société pour une durée indéterminée:
- 2. Le siège social de la Société est établi à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
- Monsieur Philip HIRSCHLER, précité

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, la comparante a signé le présent acte avec le notaire. Signé: S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2011. Relation: LAC/2011/18704. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 mai 2011.

Référence de publication: 2011060860/403.

(110067842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2011.

L.T.T. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 67.920.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2011076625/11.

(110083904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

LimoLux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 5, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 107.113.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076626/10.

(110084505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Lux PDI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 133.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076627/10.

(110084360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Lady Luxe, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 247, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 150.779.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076628/10.

(110084432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.



Lannage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 63.130.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 MAI 2011.

Pour: LANNAGE S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Cindy Szabo Référence de publication: 2011076629/15.

(110083899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Los Ceibos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.912.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011076630/10.

(110084015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Malabar Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 151.891.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Melanie Smiltins / Daniel Breger

Référence de publication: 2011076631/11.

(110083938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Malabar Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 151.891.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 17 mai 2011 a décidé de renouveler les mandats de Messieurs Benoni Dufour, Jérôme Wigny et Rustom Jehangir en tant que membres du conseil d'administration de Malabar Fund. Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012:

- Benoni Dufour
- Jérôme Wigny
- Rustom Jehangir

Deloitte S.A. a été réélu comme réviseur d'entreprises et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Melanie Smiltins / Daniel Breger

Référence de publication: 2011076632/19.

(110083993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.



Malabar Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet. R.C.S. Luxembourg B 151.545.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Melanie Smiltins / Daniel Breger

Référence de publication: 2011076633/11.

(110083937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Massy Château Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 112.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076634/10.

(110083943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Mac Pinto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8363 Septfontaines, Simmerfarm - Greisch.

R.C.S. Luxembourg B 143.948.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076635/10.

(110084426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Lollipops S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 3, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 160.870.

STATUTS

L'an deux mil onze, le six mai.

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

- 1. Monsieur Thierry ABONDANCE, commerçant, né à Luxembourg, le 29 novembre 1966, et son épouse,
- 2. Madame Ana Livia OLIVEIRA DOS SANTOS, employée, née à Salvador de Bahia, le 11 octobre 1980, les deux demeurant à L-5813 Fentange, 10A, rue Pierre Anen,

mariés sous le régime de la séparation de biens, en vertu d'un contrat de mariage, reçu par le notaire Georges d'HUART, alors de résidence Pétange, en date du 25 juin 2009, transcrit au premier bureau des Hypothèques à Luxembourg, le 10 juillet 2009, volume 2202, Numéro 101.

lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée entre eux:

- Art. 1 er. La société prend la dénomination de «LOLLIPOPS S.à r.l.».
- **Art. 2.** Le siège social de la société est établi sur le territoire de la Commune de Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.
 - **Art. 3.** La société a pour objet la vente de textiles.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.



Elle pourra faire des emprunts avec ou sans garantie et accorder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à d'autres personnes physiques ou morales.

- **Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour. L'année sociale coïncide avec l'année civile, sauf pour le premier exercice.
- **Art. 5.** Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,00 €), divisé en cent parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,00 €) chacune.
- **Art. 6.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée. Les associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir.
 - Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont indivisibles à l'égard de la société. La cession de parts à des tierces personnes non associées nécessite l'accord unanime de tous les associés.
- **Art. 8.** Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.
- Art. 9. La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par les associés.
 - Art. 10. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. Monsieur Thierry ABONDANCE, commerçant, né à Luxembourg, le 29 novembre 1966	
(1966 1129 118), demeurant à L- 5813 Fentange, 10A, rue Pierre Anen	20 parts sociales
2. Madame Ana Livia OLIVEIRA DOS SANTOS, employée, née à Salvador de Bahia, le 11 octobre	
1980 (1980 1011 627), demeurant à L-5813 Fentange, 10A, rue Pierre Anen	80 parts sociales
TOTAL: Cent parts sociales	100 parts sociales

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent expressément.

Frais

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à mille trois cents euros. (1.300,00 euros). A l'égard du notaire instrumentant, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mil onze.

Déclaration en matière de blanchiment

Le(s) associé(s) /actionnaires déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droite servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les parties comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des gérants est fixé à deux
- 2. Est nommée gérante technique pour une durée indéterminée:

Madame Esmeralda Maria VENTURA CARRILHO, employée, née le 1 ^{er} juin 1962 à Grandola (P), demeurant à L-7381 Bofferdange, 77, Cité Roger Schmitz.

Est nommée gérante administrative pour une durée indéterminée: Madame Ana Livia OLIVEIRA DOS SANTOS, employée, née à Salvador de Bahia, le 11 octobre 1980 (1980 1011 627), demeurant à L-5813 Fentange, 10A, rue Pierre Anen.



- 3. La société est valablement engagée, en toutes circonstances, y compris toutes les opérations bancaires, par la signature conjointe des deux gérantes.
 - 4. Le siège social de la société est fixé à L-2314 Luxembourg, 3, place de Paris.

Dont acte, date qu'en tête, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Le notaire instrumentant a encore rendu les comparants attentifs au fait que l'exercice d'une activité commerciale peut nécessiter une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, et qu'il y a lieu de se renseigner en ce sens auprès des autorités administratives compétentes avant de débuter l'activité de la société présentement constituée.

Après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: ABONDANCE, OLIVEIRA DOS SANTOS, REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 6 mai 2011. Relation: EAC/2011/6000. Reçu: soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Pétange, le 11 mai 2011.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2011069499/91.

(110076259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.

Massy Chateau Holding (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.178.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076637/10.

(110083941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

O Chateau VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.862.

Les comptes annuels au 3 1 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076640/10.

(110083945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Oranje Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9234 Diekirch, 30, route de Gilsdorf.

R.C.S. Luxembourg B 45.567.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011076641/10.

(110084422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Monarchy Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.119.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 de la société mère ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour MONARCHY ENTERPRISES S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011076639/12.

(110084229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Palladium Securities 1 S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 103.036.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2011:

- Mons. Fabien Henri Roger Rossignol de 22, Rue Goethe, L 1637 Luxembourg, est nommé administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Mons. Jean Lemaire avec effet au 14 avril 2011.
- Le mandat de Mons. Fabien Henri Roger Rossignol prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2013.

Luxembourg, le 26 mai 2011.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011076642/15.

(110084123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

International Financial Data Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 81.997.

Faisant suite à l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 mai 2011 sont renommés administrateurs du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2012:

Monsieur Stephen C. Hootey

Monsieur Paul F. O'Neil

Monsieur Martin F. Dobbins

Monsieur Thomas A. BRUNO

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2011.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011076612/17.

(110083935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Paddock Motorsport s.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 154, rue Albert Unden.

R.C.S. Luxembourg B 140.009.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076649/10.

(110084373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Poivre Real Estate 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.481.

Veuillez prendre note que l'adresse professionnelle du gérant A de la Société, M. Philipp Voswinkel, a changé, et est désormais la suivante:

- Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations



Poivre Real Estate 1 S.à r.l. Jean-Jacques Josset Gérant B

Référence de publication: 2011076644/15.

(110083920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Poivre Real Estate 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 135.480.

Veuillez prendre note que l'adresse professionnelle du gérant A de la Société, M. Philipp Voswinkel, a changé, et est désormais la suivante:

- Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Poivre Real Estate 2 S.à r.l.

Jean-Jacques Josset

Gérant B

Référence de publication: 2011076645/15.

(110083913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Poivre Real Estate GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.476.

Veuillez prendre note que l'adresse professionnelle du gérant A de la Société, M. Philipp Voswinkel, a changé, et est désormais la suivante:

- Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Poivre Real Estat GP S.à r.l.

Jean-Jacques Josset

Gérant B

Référence de publication: 2011076643/15.

(110083928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Penning Express, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 104.432.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Ville.

Signature.

Référence de publication: 2011076651/10.

(110084376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

PIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 76.840.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076653/10.

(110084372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.



IMTP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 124-126, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 139.003.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Signature.

Référence de publication: 2011076616/10.

(110084418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Jacob & Weis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 60, Um Béil. R.C.S. Luxembourg B 123.918.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 13 mai 2011

L'Assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

Monsieur los JACOB, demeurant 11 rue d'Ernzen L-7615 LAROCHETTE, est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants. Luxembourg, le 25 mai 2011.

Pour JACOB & WEIS S.à r.l. FIDUCIAIRE DES P.M.E. **SOCIETE ANONYME**

Signatures

Référence de publication: 2011076619/16.

(110083966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Jorwine Finances S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 41.081.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 26 mai 2011, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- Jorwine Finances S.A., dont le siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1 er , a été dénoncé en date du 31 janvier 2001,

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, premier juge, et liquidateur Maître Nicolas Bernardy, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 16 juin 2011 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal

Pour extrait conforme

Me Nicolas Bernardy

Le liquidateur

Référence de publication: 2011076621/19.

(110084352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Prevalux Conseil s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 20, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 30.05.2011.

Référence de publication: 2011076655/10.

(110084017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.



QS Italy SICAR S.A., Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 106.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076656/10.

(110084361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Rambois Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 126.882.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076662/10.

(110083923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

SOFIREC S. A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 82-86, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 15.727.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011076667/9.

(110084396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Novacap Luxembourg Individuals Company, Société à responsabilité limitée, (anc. Novacap Luxembourg Individuals Company S.C.A.).

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 92.071.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of March,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholder (the Shareholder) of Novacap Luxembourg Individuals Company S.C.A. (the Company), a société en commandite par actions, having its registered office at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 92 071, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, on the 27 January 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 29 March 2003, N° 343. The articles of association of the Company (the Articles) have been last amended on 30 June 2010 by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 5 October 2010, N° 2086.

The Meeting is chaired by Régis Galiotto, employee, residing professionally in Luxembourg, (the Chairman) who appoints as secretary Solange Wolter-Schieres, employee, residing professionally in Luxembourg (the Secretary).

The Meeting appoints as scrutineer Elsa Charifi, employee residing professionally in Luxembourg (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer constitute the bureau of the Meeting (the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the Notary to record that:

I. The shareholder of the Company (the Shareholder) represented at the Meeting and the number of shares it holds are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the Shareholder (the Proxyholder), the members of the Bureau and the Notary.

The proxy from the Shareholder represented at the present Meeting, after having been signed ne varietur by the Proxyholder and the Notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list established and certified by the members of the Bureau that that seven thousand two hundred thirty-two (7,232) class L ordinary shares, four thousand two hundred thirty-nine (4,239) class M ordinary



shares, seven hundred eighty (780) class N ordinary shares and four thousand one hundred ninety-five (4,195) class P ordinary shares, each with a par value of two Euros and sixty cents (EUR 2.60), representing the entire subscribed share capital of the Company of forty-two thousand seven hundred fifty-nine Euros sixty cents (EUR 42,759.60.-) are present or duly represented at the Meeting.

- III. The Meeting notes that the Shareholder is represented and that the Meeting is quorate to resolve on all the items of the agenda. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all points on the agenda.
 - IV. The Meeting then proceeds to consider the items on the agenda.

Agenda:

- 1. Waiver of the convening notices.
- 2. Conversion of the Company into a société à responsabilité limitée.
- 3. Restatement of the articles of incorporation.
- 4. Resignation of the general partner, revocation of the independent auditor and appointment of the managers of the Company.
 - 5. Miscellaneous.

After deliberation, the Meeting passed the following resolutions unanimously:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholder represented consider itself as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda of the Meeting duly communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to convert the Company from a société en commandite par actions into a société à responsabilité limitée.

The Meeting resolves to approve the Shares' Conversion and to allocate the shares to the shareholders as follows:

seven thousand two hundred thirty-two (7,232) class L ordinary shares, four thousand two hundred thirty-eight (4,238) class M ordinary shares, seven hundred eighty (780) class N ordinary shares and four thousand one hundred ninety-five (4,195) class P ordinary shares, to Novacap Luxembourg S.A., having its registered office at L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann, and one (1) class M ordinary share to Mrs. Alexandrine ARMSTRONG-CERFONTAINE, professionally residing at L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Meeting resolves to proceed to a complete restatement of the articles of association of the Company in order to adapt them to the new legal form of the Company as follows:

"Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the Company) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the Laws) and by the present articles of association (the Articles of Association).

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of Novacap Luxembourg Individuals Company.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in Munsbach.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.



The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Association, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Association.

The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any other similar event affecting one or several shareholders.

Capital, Shares

- **Art. 5. Issued Capital.** The Company's subscribed capital is fixed at forty-three thousand two hundred ninety-two Euros sixty cents (EUR 43,292.60.-) represented by fully paid-up shares, consisting of the following:
- seven thousand two hundred thirty-two (7,232) class L ordinary shares, designated as the "Class L Ordinary Shares", having a nominal value of two Euros sixty cent (EUR 2.60) per share;
- four thousand two hundred thirty-nine (4,239) class M ordinary shares, designated as the "Class M Ordinary Shares", having a nominal value of two Euros sixty cent (EUR 2.60) per share; and
- seven hundred eighty (780) class N ordinary shares, designated as the "Class N Ordinary Shares", having a nominal value of two Euros sixty cent (EUR 2.60) per share;
- four thousand one hundred ninety five (4,195) class P ordinary shares, designated as the "Class P Ordinary Shares", having a nominal value of two Euros sixty cents (EUR 2.60) per share.

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. No shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Class L Ordinary Shares.

(a) Class L Ordinary Shares

All Class L Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class L Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class L Ordinary Shares. All Class L Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be, at the discretion of the Manager, either (i) held by the Company to be transferred at a later date subject to these articles and applicable law or (ii) cancelled with the effect that the issued number of Class L Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights

Each Class L Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption, Convertibility

Class L Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement) and, will not be convertible into any other shares issued by the Company.

Art. 7. Class M Ordinary Shares.

(a) Class M Ordinary Shares

All Class M Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class M Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class M Ordinary Shares. All Class M Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of Class M Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights

Each Class M Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption, Convertibility.

Class M Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement) and, will not be convertible into any other shares issued by the Company.



Art. 8. Class N Ordinary Shares.

(a) Class N Ordinary Shares

All Class N Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class N Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class N Ordinary Shares. All Class N Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of Class N Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights

Each Class N Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption, Convertibility

Class N Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement) and, will not be convertible into any other shares issued by the Company.

Art. 9. Class P Ordinary Shares.

(a) Class P Ordinary Shares

All Class P Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class P Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class P Ordinary Shares. All Class P Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be cancelled with the effect that the issued number of Class P Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights

Each Class P Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption, Convertibility

Class P Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement) and, will not be convertible into any other shares issued by the Company.

- Art. 10. Distributions to Shareholders. If any distribution to the shareholders is determined to be made by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager (whether by dividend, redemption or otherwise), the shareholders will be entitled to receive distributions, when, as, and if declared by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager out of funds legally available therefore, in accordance with applicable law, in the following manner:
- (a) holders of Class L Ordinary Shares shall be entitled to receive all distributions made by the Company to its shareholders to the extent made from (i) amounts received by the Company in respect of distributions on Series 1 convertible preferred equity certificates issued by LUXCO 1, Series 2 convertible preferred equity certificates issued by LUXCO 1, and LUXCO 1 Class A Ordinary Shares held by the Company, and (ii) amounts received or paid by the Company but not otherwise included in distributions made pursuant to this Article 10, paragraphs (b), (c) or (d) and each of the distributions made under this paragraph (a) shall be made pro rata among the holders of the Company's Class L Ordinary Shares held by each such holder;
- (b) holders of Class M Ordinary Shares shall be entitled to receive all distributions made by the Company to its shareholders to the extent made from LUXCO 1 Series 1 Performance Share Receipts (each, a "Class M Performance Distribution"), increased or decreased by the profits or losses of the Company directly and exclusively attributable to the LUXCO 1 Series 1 Performance Shares held by the Company as determined by the Manager in its sole discretion, and such distributions shall be made pro rata among the holders of the Company's Class M Ordinary Shares based on the number of the Company's Class M Ordinary Shares held by each such holder; provided that each Class M Performance Distribution shall be apportioned pro rata to holders of Class M Ordinary Shares regardless of any Class M Vesting Percentage but paid (i) to holders of Class M Ordinary Shares in an amount equal to the Class M Performance Distribution multiplied by the Class M Vesting Percentage applicable on the date of such Class M Performance Distribution, with (ii) any amount of the Class M Performance Distribution not so paid to such specific holder of Class M Ordinary Shares recorded as a liability of the Company owed to the same holder of Class M Ordinary Shares otherwise entitled to receive such distribution (the "Class M Unvested Distribution Amount"). Class M Unvested Distribution Amounts shall be paid by the Company to the holders of Class M Ordinary Shares to whom such liability is owed, and the associated liability of the Company shall be reduced, ratably over the number of Class M Vesting Periods between the date of the related Class M Performance Distribution and the date on which the Class M Vesting Percentage applicable in respect of such Class M Performance Distribution equals 100%, with each such payment being made promptly after the last day of each such Class M Vesting Period; and
- (c) holders of Class N Ordinary Shares shall be entitled to receive all distributions made by the Company to its shareholders to the extent made from LUXCO 1 Series 2 Performance Share Receipts (each, a "Class N Performance Distribution"), increased or decreased by the profits or losses of the Company directly and exclusively attributable to the LUXCO 1 Series 2 Performance Shares held by the Company as determined by the Manager in its sole discretion, and such distributions shall be made pro rata among the holders of the Company's Class N Ordinary Shares based on the number of the Company's Class N Ordinary Shares held by each such holder; provided that each Class N Performance



Distribution shall be apportioned pro rata to holders of Class N Ordinary Shares regardless of any Class N Vesting Percentage but paid (i) to holders of Class N Ordinary Shares in an amount equal to the Class N Performance Distribution multiplied by the Class N Vesting Percentage applicable on the date of such Class N Performance Distribution, with (ii) any amount of the Class N Performance Distribution not so paid to such specific holder of Class N Ordinary Shares recorded as a liability of the Company owed to the same holder of Class N Ordinary Shares otherwise entitled to receive such distribution (the "Class N Unvested Distribution Amount"). Class N Unvested Distribution Amounts shall be paid to holders of Class N Ordinary Shares to whom such liability is owed, and the associated liability of the Company shall be reduced, ratably over the number of Class N Vesting Periods between the date of the related Class N Performance Distribution and the date on which the Class N Vesting Percentage applicable in respect of such Class N Performance Distribution equals 100%, with each such payment being made promptly after the last day of each such Class N Vesting Period; and

(d) holders of Class P Ordinary Shares shall be entitled to receive all distributions made by the Company to its shareholders to the extent made from LUXCO 1 Series 3 Performance Share Receipts (each, a "Class P Performance Distribution"), increased or decreased by the profits or losses of the Company directly and exclusively attributable to the LUXCO 1 Series 3 Performance Shares held by the Company as determined by the Manager in its sole discretion, and such distributions shall be made pro rata among the holders of the Company's Class P Ordinary Shares based on the number of the Company's Class P Ordinary Shares held by each such holder; provided that each Class P Performance Distribution shall be apportioned pro rata to holders of Class P Ordinary Shares regardless of any Class P Vesting Percentage but paid (i) to holders of Class P Ordinary Shares in an amount equal to the Class P Performance Distribution multiplied by the Class P Vesting Percentage applicable on the date of such Class P Performance Distribution, with (ii) any amount of the Class P Performance Distribution not so paid to such specific holder of Class P Ordinary Shares recorded as a liability of the Company owed to the same holder of Class P Ordinary Shares otherwise entitled to receive such distribution (the "Class P Unvested Distribution Amount"). Class P Unvested Distribution Amounts shall be paid by the Company to the holders of Class P Ordinary Shares to whom such liability is owed, and the associated liability of the Company shall be reduced, ratably over the number of Class P Vesting Periods between the date of the related Class P Performance Distribution and the date on which the Class P Vesting Percentage applicable in respect of such Class P Performance Distribution equals 100%, with each such payment being made promptly after the last day of each such Class P Vesting Period.

Definitions

For the purpose of this section titled "Capital, Shares":

Class M Performance Distribution has the meaning set forth in Article 10, paragraph (b) above.

Class M Unvested Distribution Amount has the meaning set forth in Article 10, paragraph (b) above.

Class M Vesting Percentage with respect to each holder of Class M Ordinary Shares, has the meaning from time to time set forth in an agreement that the holders of Class M Ordinary Shares may enter into regarding the subscription of such shares.

Class M Vesting Period means, in respect of each holder of Class M Ordinary Shares, the time period between any two dates on which the Class M Vesting Percentage changes.

Class N Performance Distribution has the meaning set forth in Article 10, paragraph (c) above.

Class N Unvested Distribution Amounts has the meaning set forth in Article 10, paragraph (c) above.

Class N Vesting Percentage with respect to each holder of Class N Ordinary Shares, has the meaning from time to time set forth in an agreement that the holders of Class N Ordinary Shares may enter into regarding the subscription of such shares.

Class N Vesting Period means, in respect of each holder of Class N Ordinary Shares, the time period between any two dates on which the Class N Vesting Percentage changes.

Class P Performance Distribution has the meaning set forth in Article 10, paragraph (d) above.

Class P Unvested Distribution Amounts has the meaning set forth in Article 10, paragraph (b) above.

Class P Vesting Percentage with respect to each holder of Class P Ordinary Shares, has the meaning from time to time set forth in an agreement that such holder of Class P Ordinary Shares may enter into regarding the subscription of such shares.

Class P Vesting Period means, in respect of each holder of Class P Ordinary Shares, the time period between any two dates on which the Class P Vesting Percentage changes.

LUXCO 1 means NOVACAP LUXEMBOURG (PARTICIPATION 1) S.C.A., a société en commandite par actions organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9 A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

LUXCO 1 Class A Ordinary Shares means the ordinary shares of LUXCO 1 designated as Class A Ordinary Shares pursuant to the LUXCO 1 articles of association.

LUXCO 1 Class B Ordinary Shares means the ordinary shares of LUXCO 1 designated as Class B Ordinary Shares pursuant to the LUXCO 1 articles of association.



LUXCO 1 Class B-2 Ordinary Shares means the ordinary shares of LUXCO 1 designated as Class B-2 Ordinary Shares pursuant to the LUXCO 1 articles of association.

LUXCO 1 Class B-3 Ordinary Shares means the ordinary shares of LUXCO 1 designated as Class B-3 Ordinary Shares pursuant to the LUXCO 1 articles of association.

LUXCO 1 Class C Ordinary Shares means the ordinary shares of LUXCO 1 designated as Class C Ordinary Shares pursuant to the LUXCO 1 articles of association.

LUXCO 1 Class C-2 Ordinary Shares means the ordinary shares of LUXCO 1 designated as Class C-2 Ordinary Shares pursuant to the LUXCO 1 articles of association.

LUXCO 1 Class C-3 Ordinary Shares means the ordinary shares of LUXCO 1 designated as Class C-3 Ordinary Shares pursuant to the LUXCO 1 articles of association.

LUXCO 1 Class D Ordinary Shares means the ordinary shares of LUXCO 1 designated as Class D Ordinary Shares pursuant to the LUXCO 1 articles of association.

LUXCO 1 Class D-2 Ordinary Shares means the ordinary shares of LUXCO 1 designated as Class D-2 Ordinary Shares pursuant to the LUXCO 1 articles of association.

LUXCO 1 Series 1 Performance Share Receipt means an amount received by the Company in respect of the LUXCO 1 Series 1 Performance Shares held by the Company.

LUXCO 1 Series 2 Performance Share Receipt means an amount received by the Company in respect of the LUXCO 1 Series 2 Performance Shares held by the Company.

LUXCO 1 Series 3 Performance Share Receipt means an amount received by the Company in respect of the LUXCO 1 Series 3 Performance Shares held by the Company.

LUXCO 1 Series 1 Performance Shares means the LUXCO 1 Class B Ordinary Shares, the LUXCO 1 Class C Ordinary Shares and the LUXCO 1 Class D Ordinary Shares.

LUXCO 1 Series 2 Performance Shares means the LUXCO 1 Class B-2 Ordinary Shares, the LUXCO 1 Class C-2 Ordinary Shares and the LUXCO 1 Class D-2 Ordinary Shares.

LUXCO 1 Series 3 Performance Shares means the LUXCO 1 Class B-3 Ordinary Shares and the LUXCO 1 Class C-3 Ordinary Shares.

LUXCO 1 Ordinary Shares means the LUXCO 1 Class A Ordinary Shares, the LUXCO 1 Series 1 Performance Shares, the LUXCO 1 Series 2 Performance Shares and the LUXCO 1 Series 3 Performance Shares.

Art. 11. General. Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative,

whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Association and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 12. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Association.

Art. 13. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Managers, Auditors

Art. 14. Managers. The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the Manager(s)).

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the Board of Managers).

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).



The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 15. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Association or by the Laws to the general meeting of shareholder (s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

Art. 16. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 17. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the Chairman). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the Secretary).

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy.

Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 18. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

- Art. 19. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.
- Art. 20. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.



The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 21. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Association may be entitled.

Art. 22. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved auditor, the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the approved auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

Shareholders

Art. 23. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Association and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 24. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on the first Wednesday of June at 11.00 a.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 25. Other General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 26. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Association or the Laws, by the Manager(s), on a subsidiary basis, by the statutory auditor(s) (if any) or, on a further subsidiary basis, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Association and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.



If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 27. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 28. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 29. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Association of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Association, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Association or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Association of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 30. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request. The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 31. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 32. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 33. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), in accordance with and pursuant to the terms of Article 15 above.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders.

The Manager(s) fix the amount payable to Shareholders in accordance with and pursuant to the terms of Article 15 above and the date of payment of any such advance payment.

Dissolution, Liquidation

Art. 34. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.



Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Applicable Law

Art. 35. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Association shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended."

Fourth resolution

The Meeting acknowledges the resignation with effect today of the General Partner (actionnaire gérant commandité) of the Company.

Full discharge is granted to the General Partner the Company for its mandate for the period starting from the beginning of the financial year and ending today.

The Meeting further resolves to revoke PricewaterhouseCoopers, réviseur d'entreprises, with professional address at 400 Route d'Esch, Luxembourg, as independent auditor of the Company.

The Meeting further resolves to appoint the following persons as managers of the Company for an unlimited period:

- Ms Ailbhe Jennings, with professional address at 9 A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach; and
- Mr Mandar Kulkarni, with professional address at Devonshire House, 6th Floor Mayfair Place, London W1J 8AJ.

The Chairman noted that all the agenda items have been duly considered and resolved upon by the Meeting and thus closed the Meeting at [time] p.m.

Statement - Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,400.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing parties, the appearing parties signed together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuf mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg,

S'est tenue une assemble générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'actionnaire de la société Novacap Luxembourg Individuals Company S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social sis 9A,rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92 071 (la Société). La Société a été constituée le 27 janvier 2003 suivant un acte de Maître Jean Joseph Wagner, notaire résidant à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations – N° 343 du 29 mars 2003, tel que modifié le 30 juin suivant un acte de Maître Henri Hellincks, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations -N° 2086 du 5 octobre 2010.

La séance est ouverte sous la présidence de Régis Galiotto, employée demeurant professionnellement à Luxembourg (le Président), qui désigne comme secrétaire Solange Wolter-Schieres, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Elsa Charifi, employée demeurant professionnellement à Luxembourg (le Scrutateur). Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau (le Bureau).

Le Bureau étant ainsi constitué, la Présidente déclare et l'Assemblée reconnaît que:

I. L'Actionnaire représenté à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'il est inscrit sur une liste de présence, qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les Actionnaires présents et le mandataire de l'Actionnaire qui n'est pas présent (le Mandataire), les membres du Bureau et le Notaire.

La procuration de l'Actionnaire représenté à la présente Assemblée, après avoir été signées ne varietur par le Mandataire et par le Notaire, restera annexée au présent acte notarié et sera, comme cet acte, soumise aux formalités d'enregistrement.

II. Il résulte du registre des actions de la Société produit à l'Assemblée et de la liste de présence que, tel que cela est établi et certifié par les membres du Bureau, sept mille deux cent trente-deux (7,232) actions ordinaires de classe L,



quatre mille deux cent trente-neuf (4,239) actions ordinaires de classe M, sept cent quatre-vingt (780) actions ordinaires de classe N, quatre mille cent quatre-vingt quinze (4,195) actions ordinaires de classe P, ayant une valeur nominale de deux euros et soixante cents (EUR 2.60) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société d'un montant de quarante deux mille sept cent cinquante-neuf euros et soixante cents (EUR 42,759.60.-), sont dûment représentées à la présente Assemblée.

III. L'Assemblée note que tous l'Actionnaire est bien représenté et que l'Assemblée est réunie dans les conditions de quorum requises pour délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour. L'Assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

IV. L'Assemblée considère ensuite les points de l'ordre du jour.

Agenda:

- 1. Renonciation aux formalités de convocation.
- 2. Conversion de la Société en société à responsabilité limitée.
- 3. Refonte des statuts de la Société.
- 4. Démission de l'actionnaire gérant commandité, révocation du commissaire et nomination des gérants de la Société.
- 5. Divers

Après délibération, l'Assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, l'Actionnaire de la Société représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui lui a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de convertir la Société, qui est une société en commandite par actions, en société à responsabilité limitée.

L'Assemblée décide d'approuver la Conversion d'Actions et d'allouer les Parts Sociales comme suit:

sept mille deux cent trente-deux (7,232) parts sociales ordinaires de classe L, quatre mille deux cent trente-huit (4,239) parts sociales ordinaires de classe M, sept cent quatre-vingt (780) parts sociales ordinaires de classe N, quatre mille cent quatre-vingt quinze (4,195) parts sociales ordinaires de classe P à Novacap Luxembourg, S.A. ayant son siège à L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann,

une (1) parts sociale ordinaire de classe M à Madame Alexandrine ARMSTRONG-CERFONTAINE, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de procéder à la refonte complète des statuts de la Société pour les adapter à la nouvelle forme sociale de la Société, comme suit:

«Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1 er . **Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la Société) régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les Lois), et par les présents statuts (les Statuts).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination Novacap Luxembourg Individuals Company.

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Munsbach.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.



La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription de parts sociales.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

La Société n'est pas dissoute par le décès, la suspension des droits civils, l'incapacité, l'insolvabilité, faillite ou tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs des associés.

Capital, Parts sociales

- **Art. 5. Capital Souscrit.** Le capital souscrit de la Société est fixé à quarante trois mille deux cent quatre-vingt douze euros soixante cents (EUR 43.292,60) représenté par des parts sociales entièrement libérées, comme suit:
- (a) sept mille deux cent trente-deux (7.232) parts sociales ordinaires de classe L, désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe L», ayant une valeur nominale de deux euros soixante cents (EUR 2,60) par action; et
- (b) quatre mille deux cent trente-neuf (4.239) parts sociales ordinaires de classe M, désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe M», ayant une valeur nominale de deux euros soixante cents (EUR 2,60) par action.
- (c) sept cent quatre-vingt (780) parts sociales ordinaires de classe N, désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe N», ayant une valeur nominale de deux euros soixante cents (EUR 2,60) par action.
- (d) quatre mille cent quatre-vingt quinze (4.195) parts sociales ordinaires de classe P, désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe P», ayant une valeur nominale de deux euros soixante cents (EUR 2,60) par action.

Toutes les parts sociales voteront ensemble, et, sauf dispositions contraires de la loi ou de ces statuts, les détenteurs de chaque classe de parts sociale distincte ne seront pas autorisés à voter séparément sur la moindre affaire. Aucune part sociale d'aucune classe n'aura de droits de préemption sur une quelconque part sociale de la Société, sauf dispositions contraires de la loi.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Part Sociales Ordinaires de Classe L.

(a) Parts Sociales Ordinaires de Classe L

Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe L seront identiques à tout égard. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe L participeront à part égale aux distributions de dividendes et aux distributions d'actifs autres que par la voie de distributions de dividendes, qui seront allouées à ces Parts Sociales Ordinaires de Classes L prises en leur ensemble. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe L achetées ou autrement acquises par la Société seront, à la discrétion du Gérant, (i) détenues par la Société pour être cédées à une date ultérieure sous réserve des stipulations des statuts ou des dispositions légales ou (ii) annulées avec comme effet de réduire le nombre des Parts Sociales Ordinaires de Classe L émises.

(b) Droits de Vote

Chaque Part Ordinaire de Classe L donnera à son détenteur le droit à un vote sur toutes les affaires pour lesquelles les associés ont le droit de voter.

(c) Rachat, Conversion.

Les Parts Sociales Ordinaires de Classe L ne seront pas sujettes à un rachat forcé (sauf éventuelles dispositions contraires dans un contrat distinct) et elles ne seront pas convertibles en de quelconques autres actions émises par la Société.

Art. 7. Parts Sociales Ordinaires de Classe M.

(a) Parts Sociales Ordinaires de Classe M

Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe M seront identiques à tout égard. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe M participeront à part égale aux distributions de dividendes et aux distributions d'actifs autres que par la voie de distributions de dividendes, qui seront allouées à ces Parts Sociales Ordinaires de Classes M prises en leur ensemble. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe M achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées avec comme effet de réduire le nombre des Parts Sociales Ordinaires de Classe M émises.



(b) Droits de Vote

Chaque Part Ordinaire de Classe M donnera à son détenteur le droit à un vote sur toutes les affaires pour lesquelles les associés ont le droit de voter.

(c) Rachat, Conversion

Les Parts Sociales Ordinaires de Classe M ne seront pas sujettes à un rachat forcé et elles ne seront pas convertibles en de quelconques autres actions émises par la Société.

Art. 8. Parts Sociales Ordinaires de Classe N.

(a) Parts Sociales Ordinaires de Classe N

Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe N seront identiques à tout égard. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe N participeront à part égale aux distributions de dividendes et aux distributions d'actifs autres que par la voie de distributions de dividendes, qui seront allouées à ces Parts Sociales Ordinaires de Classes M prises en leur ensemble. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe N achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées avec comme effet de réduire le nombre des Parts Sociales Ordinaires de Classe N émises.

(b) Droits de Vote

Chaque Part Ordinaire de Classe N donnera à son détenteur le droit à un vote sur toutes les affaires pour lesquelles les associés ont le droit de voter.

(c) Rachat, Conversion

Les Parts Sociales Ordinaires de Classe N ne seront pas sujettes à un rachat forcé et elles ne seront pas convertibles en de quelconques autres actions émises par la Société.

Art. 9. Les Parts Sociales Ordinaires de Classe P.

(a) Parts Sociales Ordinaires de Classe P

Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe P seront identiques à tout égard. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe P participeront à part égale aux distributions de dividendes et aux distributions d'actifs autres que par la voie de distributions de dividendes, qui seront allouées à ces Parts Sociales Ordinaires de Classes P prises en leur ensemble. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Classe P achetées ou autrement acquises par la Société seront annulées avec comme effet de réduire le nombre des Parts Sociales Ordinaires de Classe P émises.

(b) Droits de Vote

Chaque Part Ordinaire de Classe P donnera à son détenteur le droit à un vote sur toutes les affaires pour lesquelles les associés ont le droit de voter.

(c) Rachat, Conversion

Les Parts Sociales Ordinaires de Classe P ne seront pas sujettes à un rachat forcé et elles ne seront pas convertibles en de quelconques autres actions émises par la Société.

- Art. 10. Distributions aux Associés. Lorsque l'assemblée générale de la Société et/ou le Gérant décident de faire une distribution aux associés (que ce soit par la voie de dividendes, par la voie d'un rachat ou par un autre moyen), les associés sont autorisés à recevoir des distributions, quand, comme et si déclarées par l'assemblée générale de la Société et/ou par le Gérant, à partir de fonds légalement disponibles à cette fin, conformément à la loi applicable, et de la façon suivante:
- (a) les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Classe L seront autorisés à recevoir toutes distributions faites par la Société à ses associés dans la limite (i) des montants reçus par la Société concernant les distributions sur les Series 1 convertible preferred equity certificates émis par LUXCO 1, les Series 2 convertible preferred equity certificates émis par LUXCO 1 et les Actions Ordinaires de Classe A de LUXCO 1 détenues par la Société, et (ii) les montants reçus ou payés par la Société mais non inclus autrement dans les distributions réalisées conformément aux paragraphes (b), (c) et (d) de cet Article 10. Chacune de ces distributions faites conformément à ce paragraphe (a) seront faites au prorata aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe L de la Société en se basant sur le nombre de Parts Sociales Ordinaires de Classe L détenu par chacun d'eux;
- (b) les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Classe M seront autorisés à recevoir toutes distributions faites par la Société à ses associés dans la limite des Revenus Attachés aux Actions de Rendement de Série 1 de LUXCO 1 (chacune, une «Distribution de Rendement de Classe M»), augmentés ou diminués par les bénéfices ou pertes de la Société directement et exclusivement attribuables aux Actions de Rendement de Série 1 de LUXCO 1 tels que déterminés discrétionnairement par le gérant; ces distributions seront réalisées au prorata au profit des détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe M en se basant sur le nombre de Parts Sociales Ordinaires de Classe M détenu par chacun d'eux; étant précisé que chaque Distribution de Rendement de Classe M sera répartie au prorata entre les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe M sans considération du Pourcentage d'Acquisition de Classe M mais sera payé (i) aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe M pour un montant égal à la Distribution de Rendement de Classe M multipliée par le Pourcentage d'Acquisition de Classe M applicable à la date de cette Distribution de Rendement de Classe M, avec (ii) tout montant de la Distribution de Rendement de Classe M non payée à l'un de ces détenteurs spécifiques de Parts Sociales Ordinaires de Classe M enregistré comme une dette de la Société à l'égard du même titulaire de Parts Sociales Ordinaires de Classe M autrement autorisé à revoir une telle distribution (le «Montant de la Distribution Non



Acquise de Classe M»). Les Montants de la Distribution Non Acquise de Classe M seront payés par la Société aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe M auxquels une telle dette est due, et l'obligation relative de la Société sera réduite proportionnellement en fonction du nombre de Périodes d'Acquisitions de Classe M entre la date de ladite Distribution de Rendement de Classe M et la date à laquelle le Pourcentage d'Acquisition de Classe M applicable eu égard à cette Distribution de Rendement de Classe M est égal à 100%, chacun de ces paiements étant réalisé sans délai juste après le dernier jour de cette Période d'Acquisition de Classe M;

(c) les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Classe N seront autorisés à recevoir toutes distributions faites par la Société à ses associés dans la limite des Revenus Attachés aux Actions de Rendement de Série 2 de LUXCO 1 (chacun, une «Distribution de Rendement de Classe N»), augmentés ou diminués par les bénéfices ou pertes de la Société directement et exclusivement attribuables aux Actions de Rendement de Série 2 de LUXCO 1 tels que déterminés discrétionnairement par le gérant; ces distributions seront réalisées au prorata au profit des détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe N en se basant sur le nombre de Parts Sociales Ordinaires de Classe N détenu par chacun d'eux; étant précisé que chaque Distribution de Rendement de Classe N sera répartie au prorata entre les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe N sans considération du Pourcentage d'Acquisition de Classe N mais sera payé (i) aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe N pour un montant égal à la Distribution de Rendement de Classe N multipliée par le Pourcentage d'Acquisition de Classe N applicable à la date de cette Distribution de Rendement de Classe N, avec (ii) tout montant de la Distribution de Rendement de Classe N non payé à l'un de ces détenteurs spécifiques de Parts Sociales Ordinaires de Classe N enregistré comme une dette de la Société à l'égard du même titulaire de Parts Sociales Ordinaires de Classe N autrement autorisé à revoir une telle distribution (le «Montant de la Distribution Non Acquise de Classe N»). Les Montants de la Distribution Non Acquises de Classe N seront payés par la Société aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe N auxquels une telle dette est due, et l'obligation relative de la Société sera réduite proportionnellement en fonction du nombre de Périodes d'acquisitions de Classe N entre la date de ladite Distribution de Rendement de Classe N et la date à laquelle le Pourcentage d'Acquisition de Classe N applicable eu égard à cette Distribution de Rendement de Classe N est égal à 100%, chacun de ces paiements étant réalisé sans délai juste après le dernier jour de cette Période d'Acquisition de Classe N; et

(d) les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Classe P seront autorisés à recevoir toutes distributions faites par la Société à ses associés dans la limite des Revenus Attachés aux Actions de Rendement de Série 3 de LUXCO 1 (chacun, une «Distribution de Rendement de Classe P»), augmentés ou diminués par les bénéfices ou pertes de la Société directement et exclusivement attribuables aux Actions de Rendement de Série 3 de LUXCO 1 tels que déterminés discrétionnairement par le gérant; ces distributions seront réalisées au prorata au profit des détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe P en se basant sur le nombre de Parts Sociales Ordinaires de Classe P détenu par chacun d'eux; étant précisé que chaque Distribution de Rendement de Classe P sera répartie au prorata entre les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe P sans considération du Pourcentage d'Acquisition de Classe P mais sera payé (i) aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe P pour un montant égal à la Distribution de Rendement de Classe P multipliée par le Pourcentage d'Acquisition de Classe N applicable à la date de cette Distribution de Rendement de Classe P, avec (ii) tout montant de la Distribution de Rendement de Classe P non payé à l'un de ces détenteurs spécifiques de Parts Sociales Ordinaires de Classe P enregistré comme une dette de la Société à l'égard du même titulaire de Parts Sociales Ordinaires de Classe P autrement autorisé à revoir une telle distribution (le «Montant de la Distribution Non Acquise de Classe P»). Les Montants de la Distribution Non Acquises de Classe P seront payés par la Société aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe P auxquels une telle dette est due, et l'obligation relative de la Société sera réduite proportionnellement en fonction du nombre de Périodes d'acquisitions de Classe N entre la date de ladite Distribution de Rendement de Classe P et la date à laquelle le Pourcentage d'Acquisition de Classe P applicable eu égard à cette Distribution de Rendement de Classe P est égal à 100%, chacun de ces paiements étant réalisé sans délai juste après le dernier jour de cette Période d'Acquisition de Classe P.

Définitions

Pour les besoins de cette section intitulée «Capital, Parts Sociales»:

Distribution de Rendement de Classe M a la signification posée à l'Article 10 paragraphe (b) des présentes.

Montant de la Distribution Non Acquise de Classe M a la signification posée à l'Article 10 paragraphe (b) des présentes.

Pourcentage d'Acquisition de Classe M, concernant chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires de Classe M, a la signification détaillée de temps à autre dans un accord que les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Classe M pourraient contracter au sujet de la souscription de telles actions.

Période d'Acquisition de Classe M signifie, concernant chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires de Classe M, la période courant entre deux dates auxquelles le Pourcentage d'Acquisition de Classe M a varié.

Distribution de Rendement de Classe N a la signification posée à l'Article 10 paragraphe (c) des présentes.

Montant de la Distribution Non Acquise de Classe N a la signification posée à l'Article 10 paragraphe (c) des présentes.

Pourcentage d'Acquisition de Classe N, concernant chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires de Classe N, a la signification détaillée de temps à autre dans un accord que les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Classe N pourraient contracter au sujet de la souscription de telles actions.



Période d'Acquisition de Classe N signifie, concernant chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires de Classe N, la période courant entre deux dates auxquelles le Pourcentage d'Acquisition de Classe N a varié.

Distribution de Rendement de Classe P a la signification posée à l'Article 10 paragraphe (d) des présentes.

Montant de la Distribution Non Acquise de Classe P a la signification posée à l'Article 10 paragraphe (d) des présentes.

Pourcentage d'Acquisition de Classe P, concernant chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires de Classe P, a la signification détaillée de temps à autre dans un accord que les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Classe P pourraient contracter au sujet de la souscription de telles actions.

Période d'Acquisition de Classe P signifie, concernant chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires de Classe P, la période courant entre deux dates auxquelles le Pourcentage d'Acquisition de Classe P a varié.

LUXCO 1 correspond à NOVACAP LUXEMBOURG (PARTICIPATION 1) S.C.A., une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 9 A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand-Duché du Luxembourg.

Actions Ordinaires de Classe A de LUXCO 1 signifie les actions ordinaires de classe A désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe A» conformément aux statuts de LUXCO 1.

Actions Ordinaires de Classe B de LUXCO 1 signifie les actions ordinaires de classe B désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe B» conformément aux statuts de LUXCO 1.

Actions Ordinaires de Classe B-2 de LUXCO 1 signifie les actions ordinaires de classe B-2 désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe B-2 conformément aux statuts de LUXCO 1.

Actions Ordinaires de Classe B-3 de LUXCO 1 signifie les actions ordinaires de classe B-3 désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe B-3 conformément aux statuts de LUXCO 1.

Actions Ordinaires de Classe C de LUXCO 1 signifie les actions ordinaires de classe C désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe C» conformément aux statuts de LUXCO 1.

Actions Ordinaires de Classe C-2 de LUXCO 1 signifie les actions ordinaires de classe C-2 désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe C-2 conformément aux statuts de LUXCO 1.

Actions Ordinaires de Classe C-3 de LUXCO 1 signifie les actions ordinaires de classe C-3 désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe C-3 conformément aux statuts de LUXCO 1.

Actions Ordinaires de Classe D de LUXCO 1 signifie les actions ordinaires de classe D désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe D» conformément aux statuts de LUXCO 1.

Actions Ordinaires de Classe D-2 de LUXCO 1 signifie les actions ordinaires de classe D-2 désignées comme les «Actions Ordinaires de Classe D-2 conformément aux statuts de LUXCO 1.

Revenus Attachés aux Actions de Rendement de Série 1 de LUXCO 1 correspond au montant reçu par la Société en lien avec les Actions de Rendement de Série 1 de LUXCO 1 détenues par la Société.

Revenus Attachés aux Actions de Rendement de Série 2 de LUXCO 1 correspond au montant reçu par la Société en lien avec les Actions de Rendement de Série 2 de LUXCO 1 détenues par la Société.

Revenus Attachés aux Actions de Rendement de Série 3 de LUXCO 1 correspond au montant reçu par la Société en lien avec les Actions de Rendement de Série 3 de LUXCO 1 détenues par la Société.

Actions de Rendement de Série 1 de LUXCO 1 signifie les Actions Ordinaires de Classe B de LUXCO 1, les Actions Ordinaires de Classe C de LUXCO 1 et les Actions Ordinaires de Classe D de LUXCO 1.

Actions de Rendement de Série 2 de LUXCO 1 signifie les Actions Ordinaires de Classe B-2 de LUXCO 1, les Actions Ordinaires de Classe C-2 de LUXCO 1 et les Actions Ordinaires de Classe D-2 de LUXCO 1.

Actions de Rendement de Série 3 de LUXCO 1 signifie les Actions Ordinaires de Classe B-3 de LUXCO 1, et les Actions Ordinaires de Classe C-3 de LUXCO 1.

Actions Ordinaires de LUXCO 1 désigne les Actions Ordinaires de Classe A de LUXCO 1, les Actions de Rendement de Série 1 de LUXCO 1, les Actions de Rendement de Série 2 de LUXCO 1, et les Actions de Rendement de Série 3 de LUXCO 1.

Art. 11. Général. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.



La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

- Art. 12. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.
- Art. 13. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Gérants, Commissaires aux comptes

Art. 14. Gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les Gérants).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le Conseil de Gérance).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les Gérants de Catégorie A) ou Gérants de catégorie B (les Gérants de Catégorie B).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 15. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 16. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et les Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 17. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le Président). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le Secrétaire).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.



Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 18. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 19. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 20. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 21. Responsabilité des Gérants, Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnisera tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 22. Commissaires aux Comptes. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) aux compte(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

Des associés

Art. 23. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.



Art. 24. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le premier mercredi du mois de juin à 11 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 25. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 26. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire aux comptes (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 27. Présence – Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 28. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 29. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 30. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 31. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1 ^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.



Art. 32. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 33. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la Réserve Légale), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions, en vertu de et conformément à l'Article 15 ci-dessus.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes, en vertu de et conformément à l'Article 15 ci-dessus.

Dissolution, Liquidation

Art. 34. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Loi Applicable

Art. 35. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Quatrième résolution

L'Assemblée prend note de la démission à ce jour de l'actionnaire gérant commandité de la Société en tant que Gérant. Le quitus est accordé au Gérant pour l'accomplissement de sa mission pour la période allant du début de l'année sociale jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide aussi de révoquer le mandat de PricewaterhouseCoopers, réviseur d'entreprises, sis 400 Route d'Esch, Luxembourg, en tant que commissaire.

L'Assemblée décide également de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société, pour une durée illimitée

- Madame Ailbhe Jennings, ayant pour adresse 9 A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach; et
- Monsieur Mandar Kulkarni, ayant pour adresse Devonshire House, 6 th Floor Mayfair Place, Londres W1J 8AJ, Royaume-Uni.

Le Président a noté que tous les points de l'ordre du jour ont bien été considérés et ont fait l'objet de résolutions de l'Assemblée et a déclaré que l'Assemblée est close à [compléter] heures.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de EUR 1.400,

Le Notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des Mandataires, le présent acte a été rédigé en anglais, suivi d'une version française et, à la requête de ces mêmes Mandataires, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, les comparants ont signé ensemble avec le Bureau et le Notaire, l'original du présent acte notarié.

Signé: R. GALIOTTO, S. WOLTER-SCHIERES, E. CHARIFI, et H. HELLINCKX.



Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 avril 2011. Relation: LAC/2011/16597. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 mai 2011.

Référence de publication: 2011060859/1033.

(110067612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2011.

S.C.I. Pierond, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 2A, Z.I. Breedewues.

R.C.S. Luxembourg E 2.279.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2011.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011076668/12.

(110084101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Safra I.P. Holding Co., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 91.703.

Rectificatif déposé le 18/02/2011 L110030108

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2011.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2011076669/13.

(110084083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Service rund ums Haus, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 22, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 135.201.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076670/10.

(110084429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Sigma Fin International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 143.018.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 30 mai 2011:

Le siège social de la société a été transféré du 31 bvrd du Prince Henri L-1724 Luxembourg au 36 avenue Marie Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 30.05.2011. Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011076671/15.

(110084286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Superfund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 54.921.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Superfund Sicav

Caceis Bank Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011076672/12.

(110084053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

SADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 103.997.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011076673/9.

(110084454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Sapco Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 71, rue de Kleinebettingen.

R.C.S. Luxembourg B 135.126.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076674/10.

(110084026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Semiramis Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 90.320.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 12/12/2002 Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SEMIRAMIS INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2011076675/12.

(110084558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Silar Lux Finance Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 141.020.

Les comptes annuels audités au 31/12/2010 de la maison mère Silar Holding and Financial Limited Liability Company (en abrégée Silar Kft.) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Représentant de la succursale

Katerina KUBOVA

Référence de publication: 2011076677/12.

(110084606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Sinos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 134.145.

Par décision du Conseil d'Administration du 06 mai 2011, la société KOFFOUR S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Madame Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentant permanent a été cooptée au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Jean BODONI, démissionnaire. Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2013.

Luxembourg, le 23 MAI 2011.

Pour: SINOS S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme

Cindy Szabo / Lionel Argence-Lafon Référence de publication: 2011076678/18.

(110084182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Stock Spirits Group Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 127.874.

Dépôt Rectificatif - (090144533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2009.

Les comptes annuels audités au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Stock Spirits Group Luxembourg Holdings S.àr.l.

Szymon Dec Manager

Référence de publication: 2011076679/15.

(110084586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Stock Spirits Group Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 127.874.

Dépôt Rectificatif - 100124415 Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

Les comptes annuels audités au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Stock Spirits Group Luxembourg Holdings S.àr.l.

Szymon Dec

Manager

Référence de publication: 2011076680/15.

(110084588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.



Sungear Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Sungear Sicav Caceis Bank Luxembourg Signatures

Référence de publication: 2011076681/12.

(110084051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Clear Competitive Intelligence Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 160.681.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh day of April.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

THERE APPEARED:

- Turf Moor Holdings Limited, a limited company, incorporated under Cyprus law, having its registered office at 3 rd Floor, Methonis Tower, 73 Archbishop Makarios Avenue, PO Box 28770, 2082 Nicoasia, Cyprus, and
- Korss Advanced Solutions Ltd., a company organized and existing under the laws of the State of Israel having its place of business at PO Box 2632, Rishon LeZion 75126, Israel,

Both here represented by Arlette Siebenaler, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue cents, by virtue of two (2) proxies given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

- **Art. 1.** There exists a private limited liability company, which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles), and by any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.
- **Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad. The Company may act as a general partner of any entity.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities, domain names and intellectual property rights of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities, domain names and intellectual property rights, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and intellectual property rights developed.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.



- Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company shall bear the name "Clear Competitive Intelligence Technologies S.à r.l."
- Art. 5. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) represented by twenty million (20,000,000) shares with no nominal value.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law, the Articles, and by any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

- **Art. 7.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 15 of the Articles.
- **Art. 8.** Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - Art. 9. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law, and with the provisions of any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

- **Art. 10.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.
 - Art. 11. The Company is managed by one (hereinafter, the Sole Manager) or more managers.

If several managers have been appointed, they constitute a board of managers (hereinafter, the Board of Managers), composed of at least three (3) managers divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

Any Category B Manager shall be a Luxembourgish resident.

The manager(s) need not be shareholders.

The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding more than half of the share capital.

Art. 12. In dealing with third parties, the Sole Manager or the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Manager or the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound: (i) by the joint signature of one (1) Category A Manager and one (1) Category B Manager with respect to one or a series of related agreements, transactions payments and/or liabilities not exceeding the equivalent of five thousand US Dollars (USD 5.000,00) and (ii) by the joint signature of two (2) Category A Managers and one (1) Category B Manager for any other intent or purpose.

The Sole Manager or the Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 13. The Sole Manager or the Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The



notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager of any category may be represented at the Board of Managers by another manager of any category, and a manager of any category may represent several managers of any category.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one Category A Manager and one Category B Manager, and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Sole Manager or the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

- **Art. 14.** The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.
 - Art. 15. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted in accordance with the provisions of any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders and by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

- **Art. 16.** The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.
- **Art. 17.** At the end of each accounting year, the Company's accounts are established, and the Sole Manager or the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company and in accordance with the provisions of any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders.

Art. 19. At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the last paragraph of article 18.

Art. 20. Reference is made to the provisions of the Law and of any shareholders' agreement which may be entered into from time to time between the shareholders for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2011.

79963



Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the twenty million (20.000.000) shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash as follows:

Subscriber	Shares	Payment
Turf Moor Holdings Limited, prenamed	11,000,000	EUR 6,875.00
Korss Advanced Solutions Ltd, prenamed	9,000,000	EUR 5,625.00
Total	20,000,000	EUR 12,500.00

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand two hundred euro (1,200.- EUR).

Resolutions of the shareholders

The shareholders have taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A Managers:

- Mr. Tomer Sofinzon, company manager, born on July 16, 1977 in Israel, having his professional address at 5 Ha' Avoda street, 44372 Kfar-Saba, Israel,
- Mr. Joseph Wiliam Levy, company manager, born on May 28, 1981 in the United States of America, having his professional address at Tsidon 12/8, 63508 Tel Aviv, Israel,

Category B Managers:

- Ms. Geraldine Schmit, company manager, born on November 12, 1969 in Messancy, Belgium, having her professional address at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg,
- Ms. Sandra Ansay, company manager, born on August 13, 1974 in Saint-Mard, Belgium, having her professional address at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.
 - 2. The address of the Company is fixed at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

ONT COMPARU:

- Turf Moor Holdings Limited, une limited company, société de droit chypriote, ayant son siège social au 3 ème étage, Methonis Tower, 73 Archbishop Makarios Avenue, PO Box 28770, 2082 Nicosie, Chypre, et
- Korss Advanced Solutions Ltd, une société de droit Israélien ayant son lieu principal d'activité à Rishon LeZion 75126, Israël, PO 2632.

Les deux ici représentées par Arlette Siebenaler, ayant son adresse professionnelle à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé.

Les dites procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1 er. Il existe une société à responsabilité limitée qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts) et par tout pacte d'associés pouvant être conclu de temps à autre par les associés.



Art. 2. La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger. La Société peut agir en tant qu'actionnaire commandité de toute entité.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, noms de domaine et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, noms de domaine et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et droits de propriété intellectuelle.

La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toute mesure pour sauvegarder ses droits et réaliser toute opération, qui se rattache directement ou indirectement à son objet ou qui favorise son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La Société a comme dénomination «Clear Competitive Intelligence Technologies S.à r.l.».
- Art. 5. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaires des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00) représenté par vingt millions (20.000.000) parts sociales sans valeur nominale.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi, les Statuts et par tout pacte d'associés pouvant être conclu de temps à autre par les associés.

- **Art. 7.** Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, conformément à l'article 15 des Statuts.
- **Art. 8.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- Art. 9. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que conformément à l'article 189 de la Loi et avec les dispositions de tout pacte d'associés pouvant être conclu de temps à autre par les associés.

- **Art. 10.** La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.
 - Art. 11. La Société est gérée par un (ci-après, le Gérant Unique) ou plusieurs gérants.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (ci-après, le Conseil de Gérance), composé d'au moins trois (3) gérants divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A" et "Gérants de Catégorie B".

Tout Gérant de Catégorie B doit être résident Luxembourgeois.

- Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s).
- Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés détenant plus de la moitié du capital social.



Art. 12. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est liée: (i) par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B au regard d'un ou d'une série d'accords connexes, paiements, transactions et / ou passif ne dépassant pas l'équivalent de cinq mille Dollars (USD 5.000,00), et (ii) par la signature conjointe de deux (2) Gérants de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B pour tout autre intention ou objet.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Art. 13. Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérant ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Un gérant de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil de Gérance, et un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs gérants de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B; et toute décision du Conseil de Gérance ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Art. 14. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 15. L'associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues. Les décisions collectives ne sont valablement prises qu'en accord avec les dispositions de tout pacte d'associés pouvant être conclu de temps à autre par les associés et pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.



- Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.
- **Art. 17.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 18. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société et en accord avec les dispositions de tout pacte d'associés pouvant être conclu de temps à autre par les associés.

Art. 19. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui détermine(nt) leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application du dernier alinéa de l'article 18.

Art. 20. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi et à tout pacte d'associés pouvant être conclu de temps à autre par les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente-et-un décembre 2011.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire comme suit:

Souscripteur	Parts	Libération
	sociales	
Turf Moor Holdings Limited, précité	11.000.000	EUR 6.875,00
Korss Advanced Solutions Ltd, précité	9.000.000	EUR 5.625,00
Total	20.000.000	EUR 12.500,00

Le montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200,00).

Décisions des associés

Les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de Catégorie A:

- M. Tomer Sofinzon, administrateur de société, né le 16 juillet 1977 en Israël et ayant son adresse professionnelle au 5 Ha' Avoda, 44372 Kfar-Saba, Israël,
- M. Joseph Wiliam Levy, administrateur de société, né le 28 mai 1981 aux Etats-Unis d'Amérique et ayant son adresse professionnelle au Tsidon 12/8, 63508 Tel Aviv, Israël,

Gérant de Catégorie B:

- Mme. Géraldine Schmit, administrateur de société, née le 12 novembre 1969, à Messancy, Belgique et ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg,
- Mme. Sandra Ansay, administrateur de société, née le 13 août 1974, à Saint-Mard, Belgique et ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.
 - 2. L'adresse du siège social est fixée au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.



Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. SIEBENALER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 mai 2011. Relation: LAC/2011/19872. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 mai 2011.

Référence de publication: 2011062065/380.

(110069388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2011.

Swiss World Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.101.

Der Verwaltungsrat der SWISS WORLD INVEST hat per Zirkularbeschluss beschlossen:

- 1) den Rücktritt von Herrn Marius DORFMEISTER als Mitglied des Verwaltungsrats mit Wirkung zum 09. Mai 2011 zur Kenntnis zu nehmen;
- 2) Herrn Daniel Malkin, Bettinastrasse 59, D-60325 Frankfurt am Main als neues Mitglied des Verwaltungsrats bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2011 zu ernennen.

Luxembourg, den 27. Mai 2011.

RBC DEXIA

INVESTOR SERVICES BANK S.A.

4, Porte de France

L-4360 Esch-sur-Alzette

Unterschriften

Domiciliary agent

Référence de publication: 2011076682/19.

(110084164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Technology in Central and Eastern Europe S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 132.831.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011076683/12.

(110083939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Transtrend Equity Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.012.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour Transtrend Equity Strategies Caceis Bank Luxembourg Signatures

Référence de publication: 2011076684/12.

(110084062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Taan, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 80.613.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076685/10.

(110084375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.

Aurinter S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 26.792.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 février 2011

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Pierre MESTDAGH. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Fait à Luxembourg, le 16 février 2011.

Certifié sincère et conforme

AURINTER S.A.

N. PICCIONE / P. MESTDAGH

Administrateur / Administrateur Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011071128/17.

(110078992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2011.

AF International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 25, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 97.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 31.05.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011076744/10.

(110085238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juin 2011.

Air Tools S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 66.864.

Le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011076748/11.

(110085093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er juin 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck